

APPEL DE CANDIDATURES

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

ERGOTHÉRAPEUTE EN MILIEU SCOLAIRE

Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières est une organisation visant la réussite scolaire des élèves. Nous nous assurons d'offrir un environnement d'apprentissage dynamique et adapté à l'évolution des besoins de nos élèves et de notre communauté.

Nous sommes à la recherche d'ergothérapeutes pour un remplacement à temps plein et un remplacement à temps partiel, dans nos écoles de St-Jean-sur-Richelieu.

Détails :

- Remplacement à temps plein (35 hrs/semaine) jusqu'à la fin de l'année scolaire à l'école Marie-Rivier, école à mandat régional située à St-Jean-sur-Richelieu.
- Remplacement à temps partiel (10.5 hrs/semaine) jusqu'à la fin de l'année scolaire à l'école primaire St-Gérard, située à St-Jean-sur-Richelieu.

Horaire de travail : Lundi au vendredi, 35 heures par semaine.

Salaire : Entre 31.48 \$ et 57.75 \$ / heure (selon la formation et l'expérience).

Les défis qui vous attendent

- Évaluer le développement de l'élève dans différentes sphères; analyser et évaluer les habiletés fonctionnelles des élèves ;
- Déterminer un plan de traitement et d'intervention en ergothérapie, afin de répondre aux besoins de l'élève;
- Stimuler les acquisitions dans les sphères où l'élève accuse des retards, par le biais de thérapies individuelles ou de groupe ;
- Utiliser les activités et le milieu scolaire pour favoriser la généralisation des apprentissages afin que l'élève devienne le plus fonctionnel et autonome possible dans son milieu de vie ;
- Participer avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève et participer au choix des objectifs et des moyens d'intervention ;
- Collaborer avec les membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions ainsi qu'à l'évaluation de l'atteinte des objectifs ;
- Exercer un rôle conseil auprès des membres du personnel impliqué, des intervenant-e-s ainsi que des parents;
- Préparer et assurer la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles en vigueur.

Pourquoi nous choisir

- 4 semaines de vacances et 2 semaines de congés rémunérés lors de la période des Fêtes ;
- Congés fériés payés ;
- Régime de retraite et assurances collectives avantageux ;
- Remboursement des frais de cotisation à l'ordre professionnel, selon les modalités applicables ;
- Programme de formation continue pertinent à la fonction ;
- Intégrer une équipe multidisciplinaire stimulante et faire la différence pour les élèves.

APPEL DE CANDIDATURES

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

Profil recherché

- Être membre en règle de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec ;
- Avoir une expérience pertinente auprès de la clientèle visée ;
- Posséder une aptitude à établir des relations de confiance et à favoriser la collaboration entre les gens impliqués ;
- Faire preuve d'éthique, de discernement, d'une vision d'ensemble et d'autonomie professionnelle.

Le personnel du CSS des Hautes-Rivières est assujéti à la Loi sur la laïcité de l'État (LLÉ). Cette loi encadre la neutralité religieuse de l'État, la séparation entre l'État et les religions, ainsi que la liberté de conscience et de religion. Elle exige également que les employés travaillant auprès des élèves exercent leurs fonctions à visage découvert.

De plus, depuis l'adoption le 30 octobre 2025 de la Loi visant à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation, l'interdiction du port de signes religieux est élargie à l'ensemble du personnel travaillant ou étant appelé à se présenter auprès des élèves.

En conséquence, tout le personnel du CSSDHR doit respecter les obligations prévues par la LLÉ et aucun droit acquis n'est transférable.

Le Centre de services scolaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature.

Québec 